

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 11 octobre 2022

Date de la

**Convocation :
6 octobre 2022**

**Date d'Affichage :
14 octobre 2022**

Objet : Délibération n° 2022-115

Assistance juridique : convention avec la SELARL ROUANET AVOCATS

**L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 9 – Nombre de pouvoirs : 5

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine (jusqu'à la délibération n° 114), ROUX Catherine.

Étaient représentés : M. PONS Nicolas par M. FINE Sébastien, M. LAURENT Sylvain par Mme GRANET Céline, Mme MOYA Nadine par Mme ARNAUD Patricia (à partir de la délibération n° 115), M. CORDIER Georges par M. FAURE-BRAC Christian, Mme ROMAN Leslie par M. ARNAUD Cyril.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas.

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire expose qu'il serait intéressant pour la commune d'avoir une assistance juridique dans l'application de la législation et de tout autre question résultant du fonctionnement quotidien de la mairie.

VU la proposition de la SELARL ROUANET AVOCATS, 53 Grande Rue 05100 Briançon pour effectuer cette mission au prix annuel de 3 540.00 €. TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à la proposition de M. le Maire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat d'assistance Juridique avec Maître Yann ROUANET.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,
Sébastien FINE